



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL ET PAROISSIAL DE ST-VALÉRIEN

Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047

Le 29 mai 2012

Volume 33 Numéro -20-

VIE PAROISSIALE :

VOS OFFRANDES :

Semaine du 13 mai :	197.75\$
Funérailles Marcel Landry :	452.64\$
Semaine du 20 mai :	168.75\$

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS :

Semaine du 3 juin :

Dimanche 3 juin **9h00**
Messe anniversaire Bernadette Dubé (ici)
Feu Nicole Tremblay – Sébastien Doutre (ext)
En l'honneur de St-Antoine – S.B. (ext)

Semaine du 10 juin :

Dimanche 10 juin **9h00**
Feu Gérard, Michel Caron – Annette Dextraze (ici)
Feu Madeleine Cyr – Ghislain et les enfants (ext)
Parents défunts – Nicole Garon (ext)

LES LAMPES DU SANCTUAIRE :

Semaine du 3 juin :	Raymonde, Jacques Cimon
Semaine du 10 juin :	Céline, André Perreault

À VOS PRIÈRES :

Réjean Dion époux de Linda Caron décédé le 8 mai à l'hôpital régional de Rimouski à l'âge de 59 ans 2 mois. Service à Bic le 14 mai. Il était le beau-frère de Carmen Landry et Robin Caron de cette paroisse.

Marcel Landry époux de Hermance Lévesque décédé à l'hôpital de Rimouski le 14 mai à l'âge de 77 ans 10 mois. Service et sépulture à St-Valérien le 18 mai. IL était le père de Clément, Michèle Cimon et Régis, Renelle Lavoie de cette paroisse. Aussi le frère de Gilberte, Charles Cimon également de cette paroisse.

Sincères sympathie aux familles éprouvées.

N.B. :

Ne pas oublier le changement de l'horaire des messes. À partir du 3 juin, nous revenons à l'horaire d'été donc 9h00.

Bonnes semaines à vous tous

Réjeanne Dion

CONFIRMATION :

Notre évêque, Mgr Pierre-André Fournier, vient donner le sacrement de confirmation à 33 jeunes de nos quatre communautés le samedi 2 juin, à 19h30, à l'église de St-Eugène. Puisse cette célébration être l'occasion de vivre un beau moment de foi pour ces jeunes, leurs familles, nos communautés.

FÊTE DES SACREMENTS :

Cette année encore, nous voulons souligner la fin des parcours de catéchèse, de l'initiation chrétienne et sacramentelle en proposant à chaque paroisse une «Fête des sacrements».

- St-Eugène : le samedi 9 juin, 16h00, avec la présence de Mgr Fournier, notre évêque
- St-Fabien : le dimanche 10 juin, 10h30
- St-Valérien : -le dimanche 17 juin, 9h00
- Bic : -le dimanche 17 juin, 10h30

VACANCES :

Je serai absent le mois de juin pour mes vacances annuelles. C'est l'abbé Michel Dubé qui me remplacera. Michel était un aumônier militaire ces dernières années et il sera en fonction dans le diocèse à partir du mois d'août. En votre nom, je lui souhaite la bienvenue.

Au mois de juillet, nous aurons encore une fois la visite de notre ami, l'abbé Alain Roy, qui viendra passer ses vacances dans notre région tout en offrant ses services pour le ministère.

L'abbé Paul-Émile sera en vacances au mois d'août.

DES CHANGEMENTS DANS LE SECTEUR PASTORAL :

Aux célébrations du 1er janvier dernier, l'abbé Paul-Émile et moi, nous avons indiqué que notre mandat pastoral se terminait avec l'été. Nommés tous les deux en 2000 dans le secteur pastoral du Pic Champlain, nous avons été reconduits en 2006 pour un autre terme de six ans.

J'étais moi-même curé de St-Fabien et de St-Eugène depuis 1995, c'est-à-dire depuis dix-sept ans. Tous les deux, nous sommes dans notre 72^{ème} année. De plus, depuis deux ans, je suis également vicaire général du diocèse.

Après avoir réfléchi, prié et pesé le pour et le contre, nous croyons tous les deux que le temps est venu de mettre fin à notre service pastoral dans le secteur. Cette décision a été acceptée par Mgr l'archevêque et le comité des nominations. Il y a donc un nouveau curé qui a été nommé pour nous remplacer. Je dis bien un. Avec la rareté des prêtres, il ne pouvait plus être question d'avoir deux prêtres.

L'abbé Paul-Émile continuera d'être répondant pour le Renouveau charismatique. Quant à moi, je garderai ma fonction et mon travail de vicaire général.

L'accueil de votre nouveau pasteur aura lieu le premier dimanche de septembre, le 2, à l'occasion d'une célébration eucharistique qui réunira les quatre paroisses, à 10h30, à l'église de St-Valérien.

Je suis bien conscient des changements que cette annonce occasionnera, en particulier pour les célébrations eucharistiques de la fin de semaine. Les membres des comités de liturgie ont été consultés et un nouvel horaire vous sera proposé pour le mois de septembre.

Je compte bien sur votre collaboration pour que ces changements soient accueillis dans l'harmonie et la sérénité.

HORAIRE D'ÉTÉ DES CÉLÉBRATIONS :

À compter du premier dimanche du mois de juin, le 3, nous reprenons l'horaire d'été pour les célébrations dominicales, soit 9h00 pour St-Valérien et St-Eugène et 10h30 pour Bic et St-Fabien.

La première célébration dominicale à la chapelle de St-Fabien-sur-Mer aura lieu le dimanche 24 juin, à 10h30.

Benoît, le curé

INVITATION CHRÉTIENNE :

Les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'éveil religieux et spirituel (maternelle 5 ans) pour septembre prochain, vous pouvez contacter la responsable de St-Valérien : Fernande Lavoie au 418 736-8062. Merci

Fernande Lavoie,
responsable de St-Valérien

SOUPER COMMUNAUTAIRE AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE ST-VALÉRIEN :



Porc braisé par Méchoui Bélan

Suivi d'une soirée « musique et danse »
avec M. Jean-Yves Cayouette
Permis de boisson

Samedi 9 juin 2012 à 17h 30 Sous-sol de l'église

(Adultes	15.00\$)
(Enfants 6 à 12 ans	8.00\$)
(Enfants 0 à 5 ans	gratuit)

Tirage de nombreux cadeaux et de prix de présence

Souscription au profit de la Fabrique de St-Valérien

- Ensemble ordinateur valorisé (valeur 350\$) ATENA Informatique
- Ensemble Bistro (valeur 100\$) Reno Dépôt
- 2 ensembles lampes jardin (valeur 90\$) Centre de Rénovation des Iles

1 billet pour 2.00\$ 3 billets pour 5.00\$

Cartes et billets en vente auprès de marguilliers, à l'épicerie et au bureau de la Fabrique de St-Valérien.



PROJECTION DES FILMS DE « SORTIR DU RANG À BIC » :

Ce printemps, des jeunes de secondaire 1 et 2 de l'école Mont-St-Louis de Bic ont réalisé de courts films documentaires sur leur communauté, d'après des thèmes qu'ils ont eux-mêmes choisis, dans le cadre du projet *Sortir du rang*. Cette année les élèves se sont intéressés à l'école d'autrefois et aux coulisses du Théâtre du Bic.

Au terme de la première année de ce projet qui s'étalera sur trois ans, Paraloeil invite le public à venir assister à la projection publique des films qui aura lieu à la salle Curé-Soucy, le mardi 12 juin 2012, à 19h30. L'assistance pourra voir le film des jeunes de secondaire 1, puis celui de secondaire 2 et un documentaire « making of » sur le projet, réalisé par Philippe Chaumette, le cinéaste accompagnateur. Une discussion est ensuite prévue avec les jeunes, l'équipe de tournage et le public, après la présentation des films. C'est un rendez-vous !

Visitez le site Internet

Pour en connaître davantage sur le projet *Sortir du rang* et sur les sujets abordés par les jeunes dans leurs films, rendez-vous sur www.sortirdurang.tv. Vous y trouverez des extraits des films qui seront présentés en salle et plus !

Nadia Gagné, Responsable des relations publiques
418 725-0211 poste 115,
nadia.gagne@paraloeil.com

À LOUER :

Vous connaissez quelqu'un(e) qui... ..souhaite déménager à la campagne ?

J'ai logement « à louer » au centre du village de St-Valérien : 4 1/2, rez-de-chaussée d'un duplex, grande cour arrière avec possibilités d'aménager jardin-potager, n/c, n/é, grands espaces de rangement au sous-sol.

Pour plus de détails : 418-736-4414 – Disponible le 1er juillet.

Yvan Beaupré

À VENDRE :

Tondeuse à pelouse à siège moteur 11.5 = 190cc. Encore garantie.

Charles-Henri Chassé,
418 736-4570

DE LA CUISINE AU JARDIN : LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE :



Soirée d'information: jeudi le 31 mai 19h à la salle du conseil municipal

Saviez-vous que :

- Vous pouvez fabriquer vous-même du compost à la maison à partir de vos restes de table et de vos résidus de jardin?
- Par le compostage de vos résidus de cuisine et de jardin, vous pouvez réduire de plus de 40 % le volume de votre sac de poubelle?
- Grâce au compostage domestique, vous fournissez un amendement de qualité à votre terrain, ainsi qu'à vos plantes d'intérieur?



Procurez-vous un composteur domestique pour seulement 30\$ incluant une formation obligatoire le 31 mai 19h et le guide « Le compostage facilité ».

Pour vous inscrire, remplir et retourner ce coupon avec votre paiement de 30\$ au bureau municipal ou à la MRC à l'adresse mentionnée ci-bas. Le guide et les composteurs seront distribués le soir même de la formation. Pour les personnes qui désirent un deuxième composteur le coût sera de 50 \$.

Coupon d'inscription (obligatoire)

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Postez le coupon avec paiement de 30\$ au bureau municipal de St-Valérien (181 route centrale, St-Valérien, G0L 4E0) ou à la MRC de Rimouski-Neigette (23, rue de l'Évêché Ouest, Bureau 200, Rimouski (QC) G5L 4H4).

Pour toutes informations supplémentaires, contactez :

Diane Lévesque au 418 725-2222

Diane Leclerc au 418 736-5047

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME :

Les personnes intéressées à faire partie du comité consultatif d'urbanisme (CCU) sont priées de donner leur nom au bureau municipal, 418 736-5047. Il y a environ 2 à 4 réunions par année.

Marie-Paule Cimon, directrice générale
et secrétaire-trésorière

AVIS À TOUS LES ABONNÉS AU CÂBLE :

La Coopérative de câblodistribution de l'Est du Québec est heureuse d'offrir à tous les amateurs de Chasse & Pêche la possibilité de recevoir le signal WILDTV sur le poste numéro 40 sans coût supplémentaire. Votre coopérative désire répondre ainsi aux demandes de sa clientèle. Faites-nous connaître vos besoins et nous tenterons d'y répondre dans la mesure du possible et à des prix compétitifs.

Merci de faire affaire avec une entreprise du milieu...

Pour la Coopérative de câblodistribution de l'Est du Québec

Colette D'Astous, directrice générale
Téléphone : 418 869-2535

ARTISANT – ARTISANT –ARTISANT :

Bonjour,

Lorsque je vais en voyage, je recherche des produits fait par les artisans locaux et je constate qu'il est difficile d'en trouver, souvent ce sont des produits fait en Chine, en Indes, en Thaïlande, etc..

Suite à des discussions avec les artisans de la région, j'ai constaté qu'il n'y a pas beaucoup d'endroit où les artisans peuvent offrir leurs produits.

Donc j'ai décidé de créer une boutique avec comme mission de promouvoir les produits fait par nos artisans de la région. La Boutique sera ouverte du 25 juin au 29 août 2012 inclusivement.

Si vous êtes intéressé à offrir vos produits, laisser un message au 418 851-4261, ou si vous êtes intéressé à encourager nos artisans, nous serons situé dans l'ancien kiosque d'information touristique de Trois-Pistoles sous l'enseigne NOS ARTISANS.

Chers artisans nous avons besoin de votre participation pour faire de ce projet une réussite.

Cette année pour Noël offrez des cadeaux faits par nos artisans de la région.

On vous attend en grand nombre.

Bienvenue

9256 5480 Québec Inc.

QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN
M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC

Conformément au règlement no 95-137 sur les dérogations mineures, le conseil de la municipalité de St-Valérien adoptera, à l'occasion de la séance ordinaire qui se tiendra le 4 juin 2012 à 20h00 à la salle du conseil, 181, route Centrale, une résolution statuant sur une dérogation mineure sollicitée par M. André Viel et Mme Suzanne St-Onge, pour la propriété du 860, 4e Rang Est, à St-Valérien.

Nature et effets de la dérogation demandée :

La nature de la demande est de réduire la marge avant à 7 mètres au lieu de 9 mètres tel que prescrit par le règlement, pour un projet d'agrandissement de l'entrée principale de la résidence.

Désignation de l'immeuble affecté :

Immeuble situé au 860,4e Rang Est à St-Valérien. Toute personne intéressée pourra, lors de cette assemblée, se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À ST-VALÉRIEN, CE 18^e JOUR DE MAI 2012.

Marie-Paule Cimon, directrice générale
et secrétaire-trésorière

LE « JASEUR » :

Veillez prendre note que vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard **vendredi 8 juin 2012 à 17h00** au 4 avenue du Vallon à St-Valérien ou par courriel à le.jaseur.st.valerien@globetrotter.net

Prendre note également qu'il reste seulement deux Jaseur avant les vacances d'été soit le 12 et le 19 juin.

Christine et Jocelyn Chabot,
responsables

VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR JOUER DU DRUM ?

Professeur de batterie avec expérience dispense des cours privé à St-Valérien.

N'attendez plus ! Les places sont limitées...

Demandez Mathieu Lajoie au 418 736-1360 ou 418 712-3254.

À VENDRE :

Fumier de cheval avec tourbe à vendre. Jusqu'à 4 ans de compostage. Possibilité de livraison.

Pour info Yvan 418 509-9361 cellulaire 418 736-4166 maison

RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE DE ST-VALÉRIEN :



Tous les paroissiens(es) de St-Valérien sont par la présente convoqués à une assemblée des paroissiens **jeudi le 31 mai 2012 à 19h30**. Cette assemblée se tiendra dans l'église.



Le projet de partenariat avec la municipalité vous y sera présenté par les membres de l'assemblée de la Fabrique et par des représentants du diocèse. Nous voulons vous consulter, connaître vos opinions, échanger sur les alternatives et obtenir votre assentiment.

Venez en grand nombre décider de l'avenir de votre église qui est aussi **votre centre communautaire**. Des membres du conseil municipal seront aussi présents. Nous vous soumettrons aussi les différentes étapes à venir.

Option 1 :

La municipalité augmente sa part de financement à environ 15 000\$ par année. La réflexion ainsi que la prise de décision concernant l'avenir de l'église est reportée de deux ou trois ans.

Option 2 :

L'église est démolie (700 000\$) et la municipalité construit un centre civique au coût estimé actuel de 1,0 millions sur le terrain où se situe actuellement l'église. La municipalité n'a pas accès aux subventions gouvernementales. Le projet (démolition et construction) est financé par la taxation.

Option 3 :

La municipalité se porte acquéreur de l'église. La Fabrique continue sa mission pastorale (messe, sacrements, catéchèse).

La municipalité embauche une ressource supplémentaire pour gérer les activités à l'église et l'entretien.

Il y a la possibilité d'obtenir des subventions pour financer la mise aux normes du bâtiment.

Le financement de l'entretien de l'église provient de la municipalité, d'une contribution de la Fabrique et des organismes.

La gestion comptable est effectuée par la municipalité.

Option 4 :

La municipalité se porte acquéreur de l'église. La Fabrique continue sa mission pastorale (messe, sacrements, catéchèse).

Création d'une corporation indépendante où siègent des élus, des membres de la Fabrique, des organismes et des citoyens, dont la mission est de gérer les activités à l'église et un fonds dédié à l'entretien du bâtiment.

Il y a la possibilité d'obtenir des subventions pour financer la mise aux normes du bâtiment.

Le financement de l'entretien de l'église provient de la municipalité, d'une contribution de la Fabrique et des organismes.

La gestion comptable est effectuée par la municipalité.

PS: Les options 3 et 4 sont conditionnelles à la réalisation d'un carnet de santé du bâtiment.

Le conseil de Fabrique de St-Valérien.

LE PROJET DE LIEU DE RASSEMBLEMENT POUR LES JEUNES :

*** Bénévole recherché ***

Nous sommes à la recherche d'adultes bénévoles qui seraient prêts à donner un peu de leur temps pour le projet de lieu de rassemblement pour les jeunes qui serait ouvert le vendredi soir de 19h00 à 22h00 au sous-sol de l'église. Notre objectif est de regrouper plusieurs bénévoles pour se partager la responsabilité d'accompagner Jean-Daniel, stagiaire en psychosociologie bénévole, dans la supervision des jeunes qui partageront cet espace de rassemblement. Si vous êtes intéressés à vous impliquer, communiquez avec Ian Landry au 418 736-5604 le plus rapidement possible !

Ian Landry, responsable du groupe
St-Valérien en Action

FERMIÈRES :

Une autre année se termine pour les membres du cercle de fermières.

Veillez prendre note que la réunion aura lieu mercredi le 13 juin à **15h00**. Suivi d'un souper au restaurant chez Man May à Bic à 17h30.

Celles qui désirent se joindre à nous, veuillez donner votre nom à Pauline 418 736-4401 ou Annette 418 736-8226. Les cotisations sont à payées en juin.

On vous attend nombreuses.

Annette Landry

ÉPICERIE ST. :

Épicerie ST. tient à féliciter les gagnantes et gagnants pour la fête des mères de 8 certificats cadeaux ainsi que de produits de salon de coiffure

ANDRE-CLAUDE COIFFURE RIMOUSKI
CANTINE CHEZ GABY DE ST-VALÉRIEN
SALON DE COIFFURE CHEZ MAUDE DE ST-VALÉRIEN
SALON DE COIFFURE CHEZ KARINE DE ST-VALÉRIEN
SALON DE COIFFURE CHEZ CÉLINE DE ST-VALÉRIEN

ISABELLE BERNIER	GISÈLE CIMON	JEANNINE BERNIER
MICHEL GAGNON	JULIE PROULX	FERNANDE ROY
DENISE CYR	MARIE THÉRÈSE RUET	SYLVIE CHASSÉ

UN GROS MERCI À NOS COMMANDITAIRES D'AVOIR PARTAGÉ AVEC L'ÉPICERIE ST. LES PRIX REMIS À NOS GAGNANTS !

Votre très grand encouragement jour après jour, fait le succès de l'Épicerie ST.

Ils nous fait plaisir de continuer à rendre cet endroit, un endroit agréable à venir !

PRENDRE NOTE DU CHANGEMENT D'HORAIRE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE DU 01 JUIN AU 31 AOÛT 2012

Du lundi au jeudi : 8h00 à 20h00
Vendredi : 8h00 à 22h00
Samedi : 8h00 à 21h00
Dimanche : 9h00 à 18h00

HORAIRE DE LA BOUCHERIE À L'ANNÉE

Du lundi au vendredi : 8h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00
Samedi : 8h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Dimanche : **FERMÉE** mais un comptoir de viande est disponible.

Vous pouvez par contre faire préparer votre viande le samedi pour le dimanche.

BON ÉTÉ !

Sandra Tremblay et toute l'équipe !

MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN
SÉANCE DU CONSEIL LUNDI LE 4 JUIN 2012 :

PROJET D'ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture de l'ordre du jour
- 3- Lecture, adoption et suivi du procès-verbal
- 4- Demande de dérogation mineure – 860, 4^e Rang Est
- 5- Accepter les comptes du mois de mai 2012
- 6- Dépôt des indicateurs de gestion
- 7- Voirie et urbanisme
- 8- Loisirs et culture
- 9- Correspondance
- 10- Divers
- 11- Période de questions
- 12- Levée de la séance

COLLECTE DES GROS REBUTS :

Veillez prendre note que la cueillette des gros rebuts se tiendra **Jeudi le 31 mai 2012**. Vos rebuts doivent **obligatoirement** être placés en bordure de la rue ou du chemin **au plus tard la veille au soir**, car l'entrepreneur débutera très tôt le jeudi matin, à 6h00. **Si les rebuts sont déposés la fin de semaine précédente, ils devront être placés en dehors de l'emprise du chemin, de façon sécuritaire.** Tous les petits rebuts doivent être placés dans des contenants ou attachés ensemble, même s'ils sont placés dans un « trailer ». **Les matériaux de construction, les pneus, les déchets domestiques dangereux (contenant de peinture, solvant, etc.), de même que les résidus verts (feuilles, branches, gazon) ne seront pas ramassés lors de cette collecte. Vous pouvez en disposer directement au site d'enfouissement, à l'écocentre, dans les conteneurs prévus à cet effet.**

À compter du 15 mai 2012, les déchets domestiques seront ramassés à toutes les semaines, jusqu'en septembre 2012.

Marie-Paule Cimon, directrice générale
et secrétaire-trésorière